



## CULTURE: les aides européennes à portée de projet

# Par où passe la culture ?

Réseaux, programme « culture » ou démarche de développement territorial... à chaque porteur de projet de trouver la bonne voie.

Les porteurs de projets se tournent d'emblée vers le programme culturel en cours. Démarche cohérente, mais devenue plus complexe vu la plus grande sélectivité des critères d'éligibilité d'Europe créative, où prime l'innovation (lire p.16-17). Or « on confond trop souvent création artistique et innovation, relève Pascal Brunet, directeur du Relais culture Europe, structure d'appui aux candidats français aux programmes culturels. Avec Europe créative, il s'agit d'appréhender un rapport différent à la culture, fait d'interactions avec d'autres secteurs. » De ce fait, les collectivités doivent laisser jouer les forces vives de leurs territoires et encourager les connexions entre horizons différents. C'est ainsi que, dans le Val-de-Marne, la Briqueterie conduit un projet associant centres chorégraphiques, musées, chercheurs... (lire p.19).

professionnels. Souvent nés de relations informelles, ils se sont multipliés dans les années 1990. Ils ont pour ciment une thématique artistique, sans logique territoriale, une appétence des acteurs de terrain pour l'innovation, le partage d'informations et d'expériences, afin de faire progresser leurs propres projets.

### Coopération entre villes

Enfin, la culture peut passer par les fonds structurels, axés sur le développement économique. Elle favorise alors l'intégration interrégionale. Tel est le cas de Total théâtre, projet porté par cinq scènes dramatiques de la Grande

Région (1), qui ont doté cette dernière d'un volet culturel financé avec le programme Interreg IV. Le Nest, centre dramatique national de Thionville, qui en fait partie, participe ainsi à une démarche de coopération entre équipements, élargie à la formation et à l'accompagnement des artistes amateurs. Autre cas : lorsque la culture croise un programme thématique associant des territoires qui partagent une problématique commune. Le programme Urbact (coopération entre villes autour d'un savoir-faire spécifique) a ainsi servi de levier à Limoges, terre d'« excellence céramique », pour devenir chef de file du Réseau européen des villes céramiques (Unic) et croiser identité patrimoniale, tourisme et développement entrepreneurial.

(\*) Lorraine, Luxembourg, Rhénanie-Palatinat, Sarre, Wallonie.

**3,6**  
partenaires  
par projet incluant  
des Français (entre  
2000 et 2012).  
Source : RCE.

### Chemins de traverse

L'Europe culturelle progresse aussi par des chemins de traverse. A commencer par les jumelages. A condition qu'ils ne se limitent pas à de banals échanges scolaires ou festivités ponctuelles. A Bayonne, par exemple, Yves Ugalde, adjoint à la culture, les a intégrés à son champ de compétences, pour donner « plus de souffle » aux relations avec Pampelune (Espagne). Plus structuré, le jumelage a servi de socle au projet Fortius (lire p.19). Autre façon de faire vivre la coopération au quotidien, les réseaux

## 1) Le réseautage, une certaine idée de l'Europe au quotidien

De nombreux rapprochements s'opèrent sous la forme de réseaux professionnels thématiques. Il en existe plus d'une vingtaine, de A, comme Artfactories, plateforme expérimentale sur les rapports arts-territoires-population, à Z, comme Zoo galerie, réseau de villes pour l'art contemporain initié par Nantes, en passant par P, comme Prospero, pour la promotion du dialogue inter-culturel par le théâtre, réseau

coordonné par le Théâtre national de Bretagne (Rennes), ou R, comme le RAN, le Réseau arts numériques, initié par la scène conventionnée d'Enghien-les-Bains dédiée à ce secteur. Beaucoup reçoivent un soutien financier de l'Europe. Tous partagent leurs expériences et s'efforcent de faire circuler les artistes. La structuration des réseaux figure d'ailleurs parmi les thématiques prioritaires d'Europe créative.

### Angers (Maine-et-Loire) • 149 000 hab.

#### La « marmite collective » d'In Situ, réseau pour la création artistique en espace public

« Marmite collective » : Eric Aubry, directeur de La Paperie, centre national des arts de la rue, file volontiers la métaphore culinaire pour décrire l'effervescence qui règne au sein d'In Situ, réseau européen pour la création artistique en espace public, que sa structure a rejoint en 2006. C'est cette « confrontation » avec les pratiques de 20 autres membres issus de 14 pays qui l'a attiré, plus encore que les processus de coproduction et de mobilité des artistes. Les membres sont engagés dans un travail collaboratif, « chacun avec ses processus de création et les spécificités de son territoire » pour constituer un grand laboratoire (problématiques de traduction linguistique et sémantique des œuvres, nouvelles écritures urbaines et autres sujets en friches). La tête de réseau d'In Situ, Lieux publics (Marseille), assure le support administratif, y compris



Eric Aubry,  
directeur de La Paperie.

le dépôt des projets européens. « Seule, La Paperie n'en aurait pas les moyens », souligne Eric Aubry. Le réseau termine actuellement les programmes Meta (dynamiques traversant l'art, l'espace public et la construction européenne) et Platform (émergence d'artistes hors institutions), et prépare une candidature à Europe créative.

#### VALEUR AJOUTÉE POUR LE PROJET

Travail collaboratif sans  
supporter la charge  
administrative des échanges.



## 2) Europe créative: faire bouger les lignes

Un rapide examen des lauréats des deux premiers appels à projets lancés par Europe créative donne une idée du saut dans l'inconnu que représentent certaines démarches. Comme le projet Euranim, porté par Les Rencontres audiovisuelles (Lille), structure soutenue par la région Nord-Pas-de-Calais et les collectivités nordistes pour promouvoir la création dans ce secteur. Euranim pré-

voit des résidences de «mapping vidéo» (projection de lumières ou de vidéos en 3D sur de grands volumes), en partenariat avec des écoles et des universités de cinq autres pays. Objectif: montrer «le champ des possibles» de cette technologie, pour l'introduire dans les cursus professionnels et «créer un embryon de marché», selon Salomé Monclaire, chargée des projets internationaux.

### Val-de-Marne • 1,34 million d'hab.

#### Quand un centre chorégraphique introduit la danse dans les musées

Innovation, transversalité, création numérique... Ces concepts omniprésents dans le programme Europe créative nourrissent le projet Dancing Museums (2015-2017), que pilote depuis début juin la Briqueterie, centre de développement chorégraphique du Val-de-Marne. Danser ailleurs que dans des salles chorégraphiques, pour diversifier son public, telle est l'essence du projet. Il s'agit d'explorer des modes de coopération avec des théâtres et des musées, en créant des «petites formes», dont la durée et le déploiement dans l'espace sont adaptés à des lieux non conçus pour la danse. Dancing Museums réunit douze partenaires italiens, britanniques, néerlandais et autrichiens, soit quatre centres chorégraphiques et huit musées, dont deux français, le Louvre et le Mac-Val, le musée d'art contemporain du Val-de-Marne. «Il s'agit de créer des visites choré-



LA BRIQUETERIE

**Elisabetta Bisaro,**  
chargée des projets  
européens et internationaux  
à la Briqueterie.

graphiques de musées, des ateliers et même des pièces participatives. Le projet prévoit aussi une plateforme web réunissant artistes et publics, ainsi que des séminaires de recherche sur le numérique, la médiation, la place d'un centre chorégraphique dans une ville», détaille Elisabetta Bisaro, chargée des projets européens et internationaux.

#### VALEUR AJOUTÉE POUR LE PROJET

Une démarche expérimentale dans la durée (2014-2017), avec une dimension «recherche».

## 3) Comment utiliser les fonds structurels

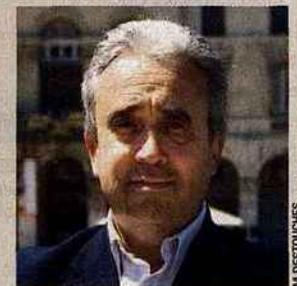
La majorité des projets culturels n'apparaissent pas dans les programmes dédiés à la culture, mais dans ceux qui mettent en œuvre la politique de cohésion. La principale source de financement de la culture est donc constituée des fonds structurels: fonds européen de développement régional (Feder), fonds social européen (FSE) et fonds de cohésion. Cela ouvre de larges perspectives aux can-

didats pour leur démarche, tout en la rendant plus complexe car il leur faut évaluer comment leur projet peut entrer en cohérence avec un programme d'essence non culturelle, et suivre les différents appels à projets. Les régions, qui gèrent les fonds européens depuis 2014, s'attachent à repérer les projets potentiellement intéressants pour les différents secteurs d'activité présents sur leur territoire.

### Bayonne (Pyrénées-Atlantiques) • 45 900 hab.

#### Avec Poctefa, les remparts s'intègrent au développement local

Jusqu'en 2013, les fêtes de Bayonne étaient suivies d'une léthargie qui, début août, faisait fuir habitants et touristes vers la côte basque. Un phénomène subi aussi par la ville espagnole de Pampelune, après les fêtes de San Fermin. En 2010, Bayonne a donc accepté la proposition de Pampelune de revaloriser leurs remparts dans le cadre de Poctefa, programme de coopération territoriale Espagne-France-Andorre, (2007-2013). Financé par le Feder, Poctefa vise l'intégration économique et sociale de la zone frontalière. Les deux villes y ont introduit un projet d'essence patrimoniale, Fortius. «Pour être éligible, il ne fallait pas se contenter de faire des remparts un lieu de promenade!» souligne Yves Ugalde, adjoint au maire de Bayonne. Outre la restauration des remparts, Bayonne a élaboré une offre pour retenir les touristes (concerts, trans-



M. DESTOUCHES

**Yves Ugalde,**  
adjoint au maire,  
chargé de la culture  
et des jumelages.

formation des casemates en lieux d'animation culturelle et gastronomique, etc.) et développé les échanges culturels et éducatifs avec Pampelune. Intégrés au programme de développement urbain, les remparts accueilleront bientôt la future salle de musiques actuelles, financée dans le cadre de Fortius 2.

#### VALEUR AJOUTÉE POUR LE PROJET

Levier financier (4,79 millions d'euros pour les deux villes, financés à 65% par l'Europe), programmation enrichie, échange de bonnes pratiques.